Envoyé en préfecture le 16/05/2024

Reçu en préfecture le 16/05/2024

Publié le

ID: 032-213201106-20240411-26_1-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 avril, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de l'adjointe au Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 8

Présents: 6

Absents: 0

Nombre de suffrages

exprimés : Pour : 7

Contre: 0 Abstentions: 0

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. TAUZIEDE Bernard, M. SAUQUES Kévin, Mme HULSHOF Sabine, Mme LABORDE Aurélie

<u>Procurations</u>: M. ROBERT François a donné pouvoir à M. TAUZIEDE Bernard

Etait absent : M. CAZES Jérôme

Etaient excusés :

A été nommé comme secrétaire de séance : Mme CRUET Cynthia

Date de convocation 04/04/2024

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 MULTISERVICES

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Comptable Public à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter le compte de gestion à l'unanimité, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits. Le Maire,

3

Pour extrait conforme.

